



marche

Manitoba Association of Residential & Community
Care Homes for the Elderly

UN APPEL À L'ACTION

Protéger les foyers de soins personnels sans but lucratif du Manitoba

La COVID-19 a mis en lumière l'état des soins de longue durée au Manitoba, y compris d'importantes failles dans le système de notre province :

- Une histoire honteuse de sous-financement chronique attribué par les gouvernements passés et actuels du Manitoba pour les opérations de base liées aux soins de longue durée, une situation qui est aggravée par la hausse actuelle des taux d'inflation.
- Une infrastructure vieillissante de foyers de soins personnels qui nécessite des mesures correctives immédiates et qui se détériore davantage chaque année où l'on reporte les travaux.
- Une main-d'œuvre insuffisante pour les foyers de soins personnels, exacerbée par la complexité croissante des besoins des résidents en matière de soins.
- Des demandes accrues pour que notre secteur fasse plus avec moins, compliquées par de nouvelles exigences laborieuses en matière d'audit pour lesquelles il n'y a pas de soutien supplémentaire.

Les résidents des foyers de soins personnels¹ méritent des soins de qualité prodigués par un personnel compétent, compatissant et permanent. Tous les Manitobains méritent d'avoir la tranquillité d'esprit, sachant que leur droit à un niveau de vie adéquat sera respecté grâce à un système solide, adapté et universellement accessible.

MARCHE représente fièrement le secteur sans but lucratif des foyers de soins personnels du Manitoba. Cependant, l'offre de foyers de soins personnels sans but lucratif ne peut être tenue pour acquise dans notre province – c'est le message urgent que nous désirons transmettre aux Manitobains.

¹ Les résidents des foyers de soins personnels peuvent comprendre à la fois des personnes âgées et des personnes handicapées.

La viabilité des foyers de soins personnels sans but lucratif du Manitoba est grandement menacée si le gouvernement du Manitoba ne prend pas des mesures immédiates dans quatre domaines prioritaires :

1. **Remédier** au sous-financement chronique des coûts opérationnels de base attribué par les gouvernements passés et actuels du Manitoba depuis 2008.
2. **Investir** dans l'infrastructure des foyers de soins personnels au moyen d'un fonds d'immobilisations distinct et robuste.
3. **Collaborer** avec MARCHE pour s'assurer qu'une main-d'œuvre suffisante peut répondre à la complexité croissante des besoins en matière de soins des résidents des foyers de soins personnels.
4. **Soutenir** les exploitants de foyers de soins personnels et leur fournir des ressources pour assurer la conformité aux normes nationales et provinciales améliorées en matière de prestation de services.